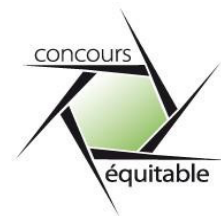


REGLEMENT DU CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES 2026

Article 1 : Organisation.....	2
Article 2 : Participants	2
Article 3 : Modalités de participation	2
Article 4 : Prix.....	3
Bulletin de Participation.	5
Étiquettes.....	6



Article 1 : Organisation

L'association « **Saint Cyr CADRAGES** » dont le siège social est 140, rue du 11 novembre - 45590 SAINT CYR EN VAL, organise un **concours de photographies** qui donnera lieu à une exposition le **samedi 21 et dimanche 22 mars 2026** au **Château de Morchène à Saint Cyr en Val**, ayant pour thème :

« CULINAIRE »

Article 2 : Participants

- 2-1 Ce concours est ouvert aux photographes amateurs.
- 2-2 Les mineurs devront fournir une autorisation parentale.
- 2-3 Sont exclus les membres du jury.

Article 3 : Modalités de participation

3-1 Chaque participant s'engage à ce que les photographies qu'il présente aient été réalisées par lui-même dans le respect des lois en vigueur concernant le droit à l'image des personnes photographiées et concernant la protection des espèces et de leur milieu.

3-2 Le nombre de photographies par auteurs ne peut être supérieur à **4**.

Les photographies, couleurs ou monochrome doivent avoir une **taille maximale de 20 X 30 cm** (ou A4).

Elles sont présentées montées **sous marie-louise** de **30 X 40 cm** avec une feuille de protection au dos de la **marie-louise** (épaisseur maxi de l'assemblage 3mm)

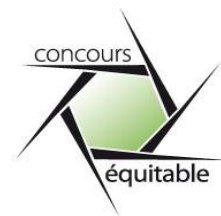
Aucune accroche n'est autorisée (montage sous cadre par le club).

Il n'y aura pas de signe pouvant identifier l'auteur de la photo.

Au dos, **en bas à droite** de chaque image, l'étiquette ci-après devra être remplie et collée.

3-3 Une participation de 5 euros est demandée à chaque auteur, quel que soit le nombre de photographies présentées. Chèque établi à l'ordre de : **Saint Cyr CADRAGES**.

3-4 **Les participants doivent faire parvenir les photos accompagnées de la fiche d'inscription et du règlement au plus tard le samedi 07 février 2026** à l'adresse du siège social de



l'association (140 rue du 11 Novembre Mairie 45590 Saint Cyr en Val) par envoi ou dépôt à la Mairie de Saint Cyr en Val (horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h, et les fichiers JPEG définition fine (5 Mo maximum) à saintcyrCADRAGES@gmail.com

Article 4 : Prix

4-1 Le comité d'organisation se réserve le droit de ne pas sélectionner une image hors sujet ou bien dont la présentation ne serait pas soignée (apparence, propreté et dimension...) ou ne satisfaisant pas aux règles du « concours photo équitable ».

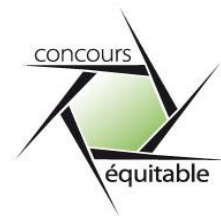
Les 60 meilleures photos seront exposées en plus des photos des adhérents de Saint Cyr Cadriages.

Prix : un jury (composé de photographes, artistes plasticien, peintres, ...) évaluera les photos et décernera les prix :

4-2 Le palmarès sera proclamé et les prix seront remis lors du vernissage le **vendredi 20 mars 2026 à 18h30** au château de Morchène

Premier prix 100 € Deuxième prix 75 € troisième prix 50 €

Les photos du concours seront présentées au Château de Morchène à Saint Cyr en Val, lors de l'exposition annuelle le **samedi 21 et dimanche 22 mars 2026**.



4-3 Le décrochage aura lieu le dimanche 22 mars 2026 à partir 18h00.

La remise des photos à leurs auteurs aura lieu à partir de 19h00.

Pour les auteurs qui ne pourront pas y assister, les photos leur seront retournées si un colisage dûment affranchi nous a été fourni préalablement.

Article 5 : Responsabilité

5-1 L'Association **Saint Cyr CADRAGES** s'engage à prendre le maximum de précautions pour la bonne conservation des photos, mais décline toute responsabilité en cas de dommages, de pertes ou de vols.

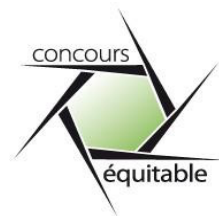
5-2 Le participant accepte que ses photos, accompagnées de son nom, soient déposées sur le site et la page Facebook **Saint Cyr CADRAGES** sans aucune forme de rémunération.

5-3 La participation à ce concours entraîne l'acceptation complète de ce règlement.

Consulter le site de l'association : <http://saintcyrCADRAGES.com>

Contact par mail : saintcyrCADRAGES@gmail.com

Charte concours photo équitable : http://concoursequitable.com/1/la_charte_378641.html



CONCOURS PHOTO 2026

« CULINAIRE »

Bulletin de Participation.

(A JOINDRE DANS L'ENVELOPPE AVEC LES PHOTOGRAPHIES)

NOM du Club

NOM de l'auteur (e) :

PRENOM :

ADRESSE COMPLETE :

CODE POSTAL :

VILLE.....

MAIL :@.....

Tél :

Nombre de photos :

Titre photo N° 1 :Titre photo N° 2 :

Titre photo N° 3 :Titre photo N° 4 :

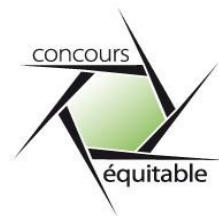
Je soussigné(e)..... Déclare être l'auteur des œuvres que je présente au présent concours photo et reconnais avoir pris connaissance du règlement et l'accepter sans réserve.

Les photographies non récupérées par l'auteur, ou cédées à l'association, seront conservées ou détruites par l'association.

Fait le/...../..... à.....

SIGNATURE :

- ☐ Je souhaite que mes photos me soient retournées par voie postale après les dates de l'exposition.
Je joins donc l'emballage et l'affranchissement nécessaire.
- ☐ Je ne souhaite pas que mes photos me soient retournées.
- ☐ Je récupérerai mes photos le dimanche soir après le décrochage.



Étiquettes.

Étiquettes à remplir en MAJUSCULES, découper et coller au dos des photos **en bas à droite** (Nom, Prénom, Titre de la photo).

Saint-Cyr CADRAGES Concours photos 2026 « CULINAIRE »			
Nom: _____			
Prénom: _____			
N° de participant: _____			
Titre de la photo: _____ _____			
N° de la photo: _____			
Jury N° 1	Jury N° 2	Jury N° 3	Total :

Saint-Cyr CADRAGES Concours photos 2026 « CULINAIRE »			
Nom: _____			
Prénom: _____			
N° de participant: _____			
Titre de la photo: _____ _____			
N° de la photo: _____			
Jury N° 1	Jury N° 2	Jury N° 3	Total :

Saint-Cyr CADRAGES Concours photos 2026 « CULINAIRE »			
Nom: _____			
Prénom: _____			
N° de participant: _____			
Titre de la photo: _____ _____			
N° de la photo: _____			
Jury N° 1	Jury N° 2	Jury N° 3	Total :

Saint-Cyr CADRAGES Concours photos 2026 « CULINAIRE »			
Nom: _____			
Prénom: _____			
N° de participant: _____			
Titre de la photo: _____ _____			
N° de la photo: _____			
Jury N° 1	Jury N° 2	Jury N° 3	Total :